

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE RETZ

DELIBERATION

Séance du 3 Juin 2022

Date de la convocation du Comité syndical: 25 mai 2022
Nombre de membres en exercice : 53
Nombre de membres présents : 28
Nombre de votants : 31

L'an deux mil vingt-deux, le trois juin à quatorze heures trente, les membres du comité syndical du PETR du Pays de Retz se sont assemblés "Salle du Conseil" à la Maison de l'Intercommunalité à Machecoul, sous la présidence de M. MORILLEAU, Président.

Etaient présents : Mmes Nadège PLACE, Séverine MARCHAND, Pascale BRIAND, Mrs, Jean-Bernard FERRER, Bernard MORILLEAU, Pierre MARTIN, Jacques RIPOCHE, Patrick GILLET, Gaétan LEAUTE, Laurent PIRAUD de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, Mme Annie BRIEND, Mrs Yannick MOREZ, Raymond CHARBONNIER, Roch CHERAUD de la Communauté de Communes de Sud Estuaire, Mmes Laura GLASS, Nathalie GUIHARD, Laetitia PELTIER, Manuella PELLETIER SORIN, Mrs Christian GAUTHIER, Claude NAUD, Laurent ROBIN, Jean Marie BRUNETEAU, Thierry GRASSINEAU, Alain PINABEL de la Communauté de Communes de Sud Retz Atlantique, Mrs Stephan BEAUGE, Michel AURAY, Patrick BERTIN, Frédéric LAUNAY de Grand-Lieu Communauté.

Etaient excusés : Mmes Claire HUGUES, Eloise BOURREAU-GOBIN (pouvoir à Mme BRIAND), Christiane VAN GOETHEM, Mrs Rémy ROHRBACH (pouvoir à Mme MARCHAND), Jean Michel BRARD Jacques MALHOMME, Luc NORMAND, Claude CAUDAL, Jacques PRIEUR, Jacky DROUET de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, Mmes Marie-Line BOUSSEAU (pouvoir à Yannick MOREZ), Sylvie GAUTREAU, M Jean Pierre AUDELIN de la Communauté de Communes de Sud Estuaire, Mrs Yannick FETIVEAU, Christophe LEGLAND, Serge HEGRON, Jean Jacques MIRALLIE, Emmanuel GUILLET de Grand Lieu Communauté.

XXXXXXXX

OBJET : DESIGNATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La composition de la commission d'appel d'offres (CAO) est fixée par l'article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Outre le Président du PETR, cette commission est composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, issus du comité syndical.

Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** que la présidence de la commission d'appel d'offres revient à Monsieur le Président,
- **ELIT** en tant que membres titulaires :
 - Mme Claire HUGUES
 - Mme Laetitia PELTIER

Préfecture de la Loire-Atlantique
ARRIVÉ le

03 JUIN 2022

SGCD - Courrier

- M. Jean-Yves MARNIER
- Mme Annie BRIEND
- M. Jean-Bernard FERRER

➤ **ELIT** en tant que membres suppléants :

- M. Laurent PIRAUD
- M. Raymond CHARBONNIER
- M. Frédéric LAUNAY
- M. Alain PINABEL
- M. Michel AURAY

➤ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce relative à ce dossier.

Publication effectuée le

Le Président,
Bernard MORILLEAU

Préfecture de la Loire-Atlantique
ARRIVÉ le

09 JUIN 2022

SGCD - Courrier

